



Conseil Communautaire

DU 6 NOVEMBRE 2025 – SALAUNES

LISTE DES DELIBERATIONS

1. Administration Générale

- 1.1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

2. Finances

- 2.1. REPRISE DE LA PROVISION CONSTITUEE EN 2021 POUR LE CONTENTIEUX ENTRE LE SMBVJCC ET LA COMMUNE DE LAMARQUE
- 2.2. BUDGET PRINCIPAL 2025 - DECISION MODIFICATIVE N°3
- 2.3. BUDGET PRINCIPAL 2025 - PRETS AUX BUDGETS ANNEXES « ZA PAS DU SOC » ET « ZA BRACH » - MODALITES DE REMBOURSEMENT
- 2.4. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) - LOCAUX COMMUNAUTAIRES MIS À DISPOSITION DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC PETITE ENFANCE - MODALITÉS DE RÉVISION
- 2.5. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) - LOCAUX COMMUNAUTAIRES MIS À DISPOSITION DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES - MODALITÉS DE RÉVISION
- 2.6. SORTIE DU PATRIMOINE COMPTABLE DES BIENS RÉFORMÉS - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES « ORDURES MÉNAGÈRES » ET « SPANC »
- 2.7. FONDS DE CONCOURS 2025 – DEMANDE DES COMMUNES DE MOULIS-EN-MEDOC, SAINTE-HELENE et LISTRAC-MEDOC
- 2.8. RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ADOPTION

3. Aires d'accueil des Gens du Voyage

- 3.1. AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - CONVENTION DE REVERSEMENT DE L'ALLOCATION AU LOGEMENT TEMPORAIRE (ALT2) AVEC SAINT-NABOR SERVICES - ANNÉES 2024-2025

4. Actions en faveur de l'Habitat et la Rénovation Urbaine

- 4.1. AVENANT N°2 A LA CONVENTION OPAH-RU-ORI 2020-2026 – INTÉGRATION DES NOUVEAUX DISPOSITIFS NATIONAUX ET REVISION DES OBJECTIFS
- 4.2. ACTUALISATION DE LA CONVENTION CADRE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE ET L'EPFNA

5. GEMAPI

- 5.1. GESTION DU BASSIN VERSANT DE LA JALLE DE BLANQUEFORT– DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDULLIENNE À LA CONFÉRENCE D'ENTENTE

6. Personnel Communautaire

- 6.1. CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT EN CONTRAT DE PROJET – CHEF/FE DE PROJET RÉEMPLOI ET GESTION DES DÉCHETS
- 6.2. CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE CONSEILLER BUS FRANCE SERVICES - CATÉGORIE C - ADJOINT ADMINISTRATIF
- 6.3. CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE RESPONSABLE TRAVAUX, PATRIMOINE ET AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - CATÉGORIE A
- 6.4. SUPPRESSION DES POSTES VACANTS AU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE
- 6.5. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE